

La Voix

du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

EAU POTABLE SEULEMENT...

511 MILLIARDS D'ENDETTEMENT POUR YAOUNDÉ



399 milliards FCFA investis dans la production avec le PAEPYS et 112 milliards FCFA empruntés pour distribuer. Pourquoi financer par des prêts commerciaux un droit vital que l'État doit assurer sur fonds propres, au détriment des autres régions ? Ce gouffre financier, creusé par de lourds emprunts, révèle l'échec d'une planification qui sacrifie l'avenir des générations futures. Celles-ci sont condamnées à payer le prix d'une gestion jugée défailante.

Pages 3&4

AFFAIRE BERTRAND MANG

Insoutenable justice à deux vitesses



Entre preuves dites fabriquées et déni de soins, son incarcération choque la conscience nationale. Sa libération est exigée.

Page 2

BOISSON IZA'A

Le rapport qui épingle l'étiquetage



Des anomalies majeures et plusieurs non conformités décelées par la FOCACO.

Pages 9&10

HALTE À LA XÉNOPHOBIE

Page 8

Afrique du Sud, tu as oublié qui tu es ?

JUSTICE À DOUBLE VITESSE ET BROYAGE DES CONSCIENCES

Pourquoi Jacques Bertrand Mang doit être libéré



L'organe d'expression des citoyens et des consommateurs du Cameroun

ÉDITION SPÉCIALE — DROITS ET LIBERTÉS

Le Cameroun traverse une crise morale profonde, exacerbée par un système judiciaire qui semble trop souvent fort avec les faibles et inexplicablement faible avec les forts. L'incarcération de M. Jacques Bertrand Mang à la suite d'une altercation dans un commissariat de Douala est l'illustration tragique d'un « deux poids, deux mesures » institutionnalisé. En tant que Directeur de publication et défenseur des droits des citoyens, je joins ma voix à celles de l'avocat Me Christian Ntimbane Bomo et de la figure emblématique des droits humains, la maman Alice Kom, pour dire haut et fort : NON à cette justice à double vitesse.

Les images de violence subies par M. Mang dans l'enceinte même d'un commissariat ont choqué les consciences. Qu'un citoyen, face à l'arbitraire et à la brutalité d'hommes en tenue, se retrouve privé de sa liberté au motif fallacieux d'outrage alors qu'il n'a fait que subir l'agression, est une entorse intolérable au Droit. La légitime défense n'a pas d'exception de corporation. Un homme en uniforme qui torture ou brutalise cesse d'agir au nom de la loi ; il

devient un agresseur. Prétendre qu'un citoyen n'a pas le droit de protéger sa vie face à un agent de l'État est une hérésie juridique et démocratique. Me Christian Ntimbane Bomo a vigoureusement rappelé ce principe fondamental : « Un citoyen torturé, brutalisé par un homme en tenue a le droit de se défendre pour sauver sa vie ou se protéger de la violence exercée sur lui. »

Le traitement discriminatoire opéré par le procureur saute aux yeux. Si faute partagée il y avait — ce qui reste à démontrer —, le principe élémentaire d'équité exigeait que le policier violent subisse le même sort légal que le citoyen incarcéré. Mettre M. Mang seul sous mandat de dépôt légitime et normalise les bavures policières. Comme le souligne si justement Me Ntimbane Bomo, « cette propension à punir uniquement les citoyens réactionnaires face aux agressions et violences des hommes en tenue est la preuve d'une justice à double vitesse, celle laxiste pour les forts et les puissants, et celle justicière pour les faibles. » C'est le fondement même de notre pacte social qui s'effondre sous le poids de cette partialité.

Au-delà de la stricte mécanique judiciaire, le témoignage poignant de sa mère, Alice Kom, jette une lumière encore plus sombre sur cette affaire. Sa déclaration publique suite à sa visite à la PJ est un cri du cœur

qui doit interpellé chaque Camerounais. Elle rapporte des faits d'une extrême gravité : « Selon son témoignage, le policier qui l'a interpellé aurait déchiré ses propres vêtements afin de se créer un motif pour le retenir. Il m'a également indiqué que son traitement médical, indispensable pour éviter une dégradation de son état psychologique, lui serait refusé. » Apprendre qu'un agent de la force publique puisse fabriquer de toutes pièces des preuves par une telle perversité administrative est révoltante. Plus grave encore, le refus d'accès aux soins médicaux s'apparente à une forme latente de torture psychologique. C'est une atteinte flagrante à la dignité humaine. Alice Kom martèle d'ailleurs avec une dignité maternelle exemplaire : « Je n'ai, à ce jour, aucune raison de douter de la parole de mon fils, que j'ai toujours connu comme un homme profondément sincère. »

Jacques Bertrand Mang n'est pas un criminel de grand chemin. C'est un patriote, un chef d'entreprise créateur d'emplois, et un père de famille indispensable à son foyer. Est-ce son engagement actif contre le fléau de la corruption qui se joue en toile de fond de cette arrestation punitive ? La maman Alice Kom pose la question de manière frontale et légitime : « Cette arrestation est-elle liée à son combat contre la corruption ? À ce stade, je n'ai pas la réponse. Mais la question mérite d'être posée et reste pleinement ouverte. » À l'évidence, pour La Voix du Consommateur, priver un tel homme de liberté ressemble fort à une tentative de faire taire les voix dissidentes.

Pour préserver ce qui nous reste de démocratie et de liberté, M. Mang doit immédiatement bénéficier d'une mise en liberté provisoire. On ne saurait incarcérer un homme dont le tissu social, les garanties de représentation et l'état de santé commandent la liberté.

LA ROUE TOURNE (Proverbe Bantou)

Que ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir d'écraser les humbles et de couvrir les exactions en uniforme s'en sou-

viennent : la tyrannie d'aujourd'hui fait les bannis de demain. Les verrous et les cellules des prisons camerounaises peuvent séquestrer un corps, priver un homme de ses médicaments, mais ils échoueront toujours face à l'esprit. Car la vérité historique demeure universelle et inflexible : on n'enferme pas un esprit libre.

Alphonse AYISSI ABENA

Directeur de la Publication,
La Voix du Consommateur



DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION

Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS

Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION

Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA
Laura Mbanang

PRODUCTION

Fondation Camerounaise des
Consommateurs

COMMERCIAUX

Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION
GRAPHIQUE

Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS

699 52 87 06
694 18 75 03

L'EAU POTABLE À YAOUNDÉ

Un sacrifice financier de 511 milliards sur le dos des générations futures

Par Valentin Moudang
ABENA Chroniqueur Citoyen
& Défenseur des Droits des
Consommateurs

C'est un ouf de soulagement en trompe-l'œil qui s'est joué le 25 juin 2026 à Minkoameyos, dans l'arrondissement de Yaoundé VII. Derrière les sourires officiels du ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, lors de la pose de la première pierre du projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable, se cache une ardoise financière astronomique et hautement toxique pour le contribuable camerounais : 511 milliards de FCFA d'endettement cumulé pour la seule ville de Yaoundé.

Une question fondamentale brûle toutes les lèvres : comment un droit aussi élémentaire a-t-il pu être transformé en un tel instrument d'hypothèque nationale ?

Maslow piétiné : L'eau est un droit régalien, pas une marchandise de dette

Si l'on se réfère à la célèbre pyramide des besoins de Maslow, l'accès à l'eau potable se situe au niveau le plus fondamental : celui des besoins physiologiques de survie. Dans n'importe quel État moderne et soucieux de sa population, la garantie de ce droit universel devrait être assurée sur fonds propres, par une allocation rigoureuse du budget public.

Financer la survie biologique de ses citoyens à coup de centaines de milliards de prêts commerciaux étrangers auprès d'institutions comme ING Bank, Belfius Bank ou Deutsche Bank est le symptôme d'une démission régalienne. L'État camerounais choisit d'engraisser les consortiums



bancaires internationaux plutôt que de structurer sa propre souveraineté hydraulique. Les générations futures se retrouveront à rembourser une dette colossale pour une eau bue des décennies auparavant.

L'asymétrie financière et le grand mystère du Lot 3 (Exim Bank India)

L'analyse technique du plan de financement de la reconfiguration du réseau de Yaoundé – évalué à *96 872 682 212 FCFA pour la seule composante ingénierie, fournitures et travaux (hors frais de pilotage de 5,7 milliards) – soulève de profondes interrogations sur la hiérarchie des priorités :

1. Les infrastructures lourdes d'abord : Les lots 1, 2.1 (confiés au groupement P u t m a n / P h o e n i x Environnement pour 46,1 milliards FCFA) et le lot 2.2 (confié à ASPAC Technics pour 25,1 milliards FCFA) captent l'essentiel des premiers finan-

cements européens (ING Belgique et Belfius Banque). Ils se concentrent sur les réservoirs et les grosses conduites en fonte grise.

2. Le raccordement des ménages au second plan : Le Lot 3 (3.1 et 3.2), confié à la firme indienne WPIL Limited et adossé au financement d*Exim Bank India pour un montant de plus de 25,5 milliards de FCFA, est pourtant le plus critique. C'est ce lot précis qui comprend la réalisation de 348 km de réseau tertiaire et surtout les 29 248 branchements particuliers.

Le paradoxe est insoutenable : le PAEPYS (399,4 milliards de FCFA) injecte déjà 300 000 m³ d'eau par jour depuis août 2024, une offre théoriquement supérieure à la demande de la capitale. Pourtant, les rationnements étouffants persistent parce que ce réseau tertiaire et ces branchements domestiques (le Lot 3) n'ont pas été traités comme la priorité

absolue. Pourquoi avoir relégué au second plan le réseau de proximité, celui qui amène concrètement l'eau jusqu'au robinet du consommateur ?

Injustice territoriale : Et le reste du Cameroun ?

Pendant que la capitale politique engloutit à elle seule 511 milliards de FCFA de dette (399,4 milliards pour la production du PAEPYS et plus de 111,6 milliards pour la distribution), qu'en est-il du reste du pays ?

Les autres régions du Cameroun, engluées dans un stress hydrique chronique et sévère, doivent-elles attendre la fin du remboursement de ce méga-emprunt de Yaoundé pour espérer éteindre leur soif ? Ce centralisme budgétaire outrancier crée une fracture citoyenne majeure. Le Cameroun ne s'arrête pas aux sept arrondissements de Yaoundé. L'accès à l'eau potable doit cesser d'être un privilège géographique adossé à une dette souveraine incontrôlée.

ÉCONOMIE DE COMPTOIR & TUYAUTERIES FINANCIÈRES

511 milliards pour étancher la soif de Yaoundé : Le grand plongeon dans la dette usurière

Félicitations aux populations de Yaoundé ! Le 25 juin 2026, à Minkoameyos, la première pierre de la reconfiguration du réseau de distribution d'eau a été posée. On va enfin pouvoir célébrer le retour du précieux liquide. Par contre, un conseil d'ami pour les générations futures : commencez déjà à économiser vos pièces de 100 francs, car l'ardoise que l'on vous laisse à rembourser est tout simplement spectaculaire.

Faisons un petit calcul de comptoir, le genre d'arithmétique qui semble échapper à nos brillants technocrates. Nous avons déjà englouti la bagatelle de 399 milliards de FCFA dans le méga-projet PAEPYS pour capter l'eau de la Sanaga. Problème : l'eau est là (300 000 m³ par jour, une prouesse !), mais les robinets de la capitale restent désespérément d'humeur sèche. Pourquoi ? Parce qu'on a oublié de configurer les tuyaux pour acheminer le liquide jusqu'aux ménages. Qu'à cela ne tienne ! Pour corriger ce léger oubli, on remet le couvert. On ajoute une nouvelle couche de 111,6 milliards de FCFA de dette pour la phase I de la distribution.

Le bilan de la facture ? 511,6 milliards de FCFA de dette globale pour la seule et unique ville de Yaoundé.

Le chef-d'œuvre indien relégué au second plan

C'est ici que l'ironie de notre génie managérial atteint son paroxysme. Certes, l'offre financière avec Exim Bank Inde pour les lots 3.1 et 3.2 est officiellement maintenue dans les documents de la CAMWATER. On n'a pas formellement jeté le partenaire indien par la fenêtre, on l'a simplement relégué au second plan, loin, très loin derrière l'urgence commerciale. On préfère attendre et traîner les pieds sur ce financement concessionnel à caractère social et à taux très doux de 27,12 milliards de FCFA. Un lot indien pourtant salvateur, qui prévoit de déployer 348 kilomètres de réseau tertiaire pour connecter



directement 29 248 branchements de proximité.

Mais pourquoi faire simple, rapide et surtout économique quand on peut foncer en priorité vers le luxe de la dette de marché ? Par un choix de planification dont nos ministères ont le secret, la priorité absolue a été donnée à un pool de banques commerciales européennes (ING, Belfius, Deutsche Bank) pour contracter immédiatement une dette lourde au taux du marché international.

Le résultat technique de cette hiérarchisation des priorités laisse pantois pour cette première phase :

Le budget priorisé ? Il s'élève à 111,6 milliards de FCFA.

Le réseau linéaire exécuté en urgence ? Il est réduit à seulement 160 km.

Les branchements sociaux de cette phase ? À peine 30 000 prévus.

Bref, pendant que l'offre indienne — qui offrait plus du double de linéaire (348 km) pour quatre fois moins cher (27,12 milliards) — attend sagement son tour au second plan, nous démarrons à coups de milliards

commerciaux. Remplacer l'ordre logique des priorités par des taux usuriers de banques privées pour offrir de l'eau potable, c'est un peu comme hypothéquer sa maison pour s'acheter un pack d'eau minérale en ignorant le puits du jardin.

Maslow en PLS et décentralisation en option

Dans toutes les écoles de sociologie et d'économie, on apprend la célèbre pyramide de Maslow. Tout en bas, à la base de la survie humaine, se trouvent les besoins physiologiques primaires. L'eau potable n'est pas un luxe bourgeois ou un produit de confort ; c'est un droit fondamental, le minimum vital que l'État doit garantir à sa population.

Plutôt que de financer cette extension à travers les fonds propres de l'État ou en priorisant une décentralisation de l'offre par commune — ce qui aurait permis aux municipalités de gérer la distribution à moindre coût et de manière ciblée, on préfère centraliser les grands emprunts internationaux. On préfère injecter des sommes astronomiques sur les marchés

financiers étrangers, asphyxiant un peu plus le budget de la nation.

Sacrifier l'avenir financier des générations futures pour réparer des erreurs de planification technique, voilà la réalité. Les enfants qui naissent aujourd'hui à Yaoundé héritent d'une dette colossale avant même d'avoir bu leur premier biberon d'eau du robinet.

Alors, face à ce fonctionnement à double vitesse et à cette hérésie économique, le citoyen lambda est en droit de dire un "NON" retentissant. Nous saluons l'arrivée de l'eau à Oyom-Abang ou Nkolbisson, mais nous refusons que le précieux liquide ait le goût amer de l'usure financière. Messieurs les décideurs, servir le Cameroun, ce n'est pas l'endetter aveuglément. À 511 milliards de FCFA l'addition, on ne veut pas seulement voir la première pierre d'un projet mal hiérarchisé : on veut que l'eau coule, tout le temps, et sans que le contribuable y laisse sa chemise !

LA CHRONIQUE DE MOUDANG
ABENA VALENTIN

ALERTE CONSOMMATEURS

Peste Porcine Africaine - PPA confirmée dans le Haut-Nkam

La FOCACO porte à la connaissance des consommateurs du Cameroun la confirmation le 22 juin 2026, par le Préfet du Haut-Nkam, de cas de Peste Porcine Africaine (PPA) dans les Arrondissements de BAFANG et BANKA.

La PPA est une maladie virale hautement contagieuse des porcs. Elle n'est pas transmissible à l'homme, mais représente un risque économique majeur et un risque sanitaire si les carcasses contaminées entrent dans la chaîne alimentaire.

MESURES ADMINISTRATIVES PRISES

1. Isolement des marchés et bouchées de porcs du Département

2. Interdiction de mouvement, transport et divagation des porcs

3. Interdiction d'abattage hors charcuteries agréées + saisie/destruction des carcasses suspectes

4. Interdiction des

foires et marchés de porcs

5. Désinfection obligatoire des fermes, points de vente, lieux d'abattage et véhicules au poste de Kékem

RECOMMANDATIONS FOCACO AUX CONSOMMATEURS

1. VIGILANCE À L'ACHAT : Ne consommez que de la viande de porc

provenant de charcuteries agréées du Département du Haut-Nkam. Exigez de voir la traçabilité.

2. REFUS DU MARCHÉ INFORMEL :

REPUBLIQUE DU CAMEROUN	REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX - TRAVAIL - PATRIE	PEACE - WORK - FATHERLAND
REGION DE L'OUEST	WEST REGION
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM	DIVISIONAL OF UPPER NKAM
PREFECTURE DE BAFANG	BAFANG DIVISIONAL OFFICE
SERVIC DES AFFAIRES GENERALES	GENERAL AFFAIRS SERVICE

COMMUNIQUE-RADIO

0 0 0 0 0 0 1 1 / CR/F33/13-26/ A2 /SAG

Le Préfet du Département du Haut-Nkam a l'honneur de porter à la connaissance des populations de son unité de commandement, la confirmation le 22 juin 2026, des cas de Peste Porcine Africaine (PPA) dans les Arrondissements de BAFANG et de BANKA.

Afin d'y faire face et ainsi éviter une éventuelle propagation du virus et de la maladie dans l'ensemble du Département, il invite tous les acteurs du secteur porcin au strict respect des mesures de veille sanitaire mises sur pied. Il s'agit notamment de :

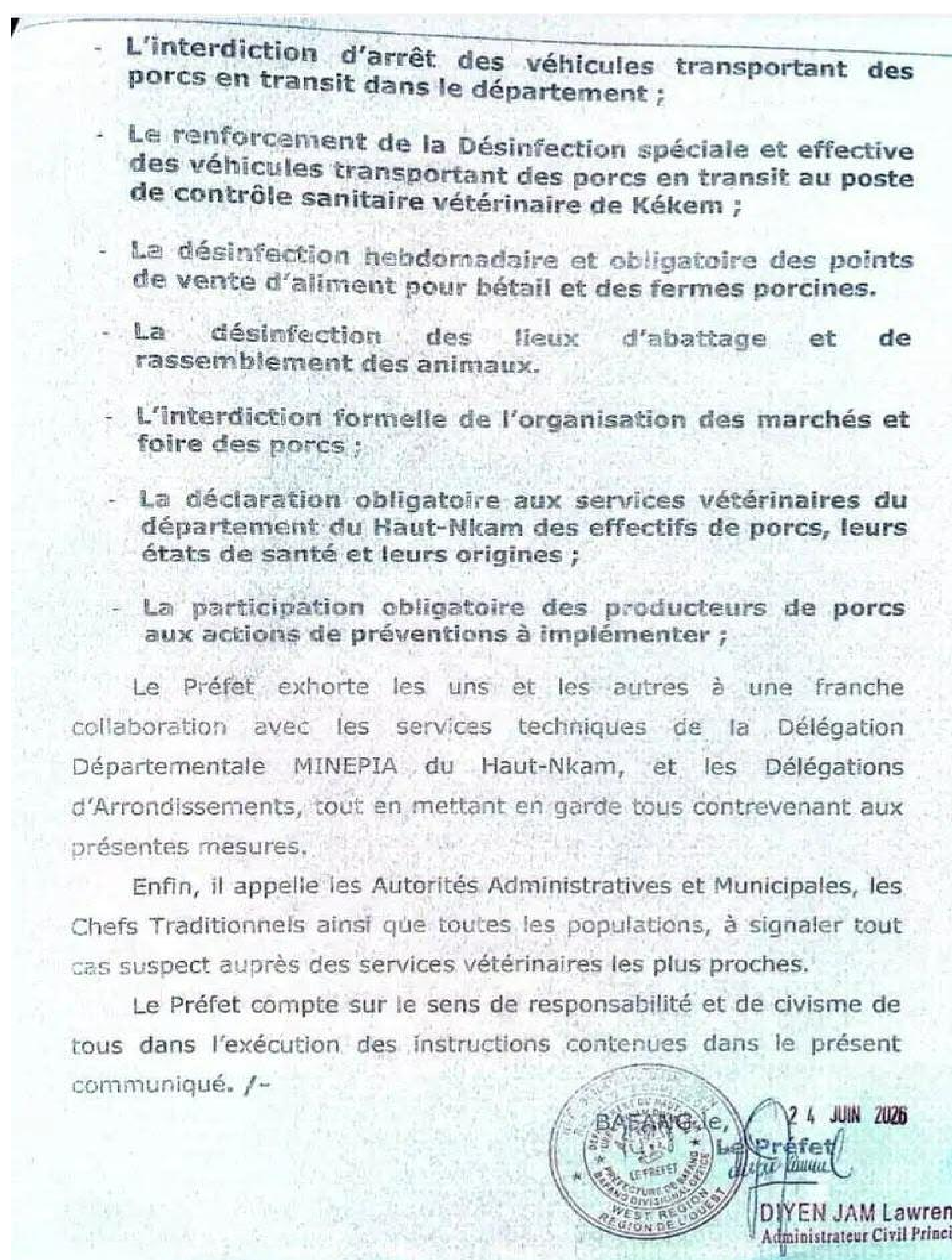
- La circonscription et l'isolement des marchés et des boucheries de porcs du Département ;
- L'interdiction du mouvement et de la circulation des porcs hors du Département ;
- L'interdiction de transport des porcs ;
- L'interdiction de la divagation des porcs ;
- L'interdiction d'abattage des porcs hors des charcuteries agréées du département ;
- La saisie et destruction des porcs ou carcasses présentant des signes suspects au niveau des aires d'abattages ;
- La désinfection totale des tueries, charcuteries, magasins de stockage et des marchés de porcs du Département.

Évitez tout achat de porc vivant, viande ou produits dérivés vendus hors circuit contrôlé, en bord de route ou lors de foires interdites.

3. HYGIÈNE STRICTE : Faites cuire la viande de porc à cœur > 70°C. La PPA est détruite par la cuisson complète.

4. SIGNALEMENT : Signalez tout porc malade, mort suspecte ou vente illicite aux services vétérinaires MINEPIA ou à la Préfecture du Haut-Nkam.

5. SENSIBILISA-



TION : Ne participez pas au transport, à la vente ou à la consommation de porc d'origine douteuse.

La FOCACO salue la réactivité du Préfet DIYEN JAM Lawrence et appelle tous les acteurs et consommateurs à la responsabilité et au civisme pour éviter la propagation.

Pour la FOCACO
Alphonse AYISSI
ABENA
Président
Exécutif
Douala, le 26 juin
2026

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



ÉVACUATION SANITAIRE DES PONTES DU RÉGIME : Le coup de gueule de la Focaco

Alphonse Ayissi Abouo, Président de la FOCACO, était l'invité de l'émission "CAFÉ DIGITAL" sur la Web-Radio LPA pour dénoncer la gestion de la santé publique au Cameroun.

charge sur la jeunesse camerounaise.

3. L'INDIGNATION CITOYENNE

« Pourquoi est-ce qu'on continue à aller faire de la prise en charge gratuite auprès des personnalités qui sont déjà nanties en laissant sur le carreau les pauvres patients, les pauvres Camerounais ? Pourtant c'est nous tous qui contribuons... »

POSITION FOCACO :

Tant que les hôpitaux camerounais ne seront pas réellement aux standards revendiqués, la FOCACO exige la fin des évacuations sanitaires de confort pour les élites, et l'investissement prioritaire dans le plateau technique local pour tous.

Proverbe Ewondo : « Quand le chef va se soigner dehors, c'est que l'hôpital du village est déjà mort. »



LES POINTS FORTS DE SON INTERVENTION

1. LA CONTRADICTION DU GOUVERNEMENT DÉNONCÉE

« On nous dit que le plateau technique de nos hôpitaux est comparable à celui des États-Unis. Et pourtant, le ministre de la Santé, Dr Manaouda Malachie, nous a dit que le plateau technique du Cameroun est comparable à celui des États-Unis. »

2. LE FARDEAU DES ÉVACUATIONS SANITAIRES

Le Président de la FOCACO pointe du doigt une pratique jugée « budgétivore » :

1. Deux poids, deux mesures : Les membres du gouvernement et leurs familles se font soigner à l'Hexagone, pendant que le Camerounais lambda meurt faute de soins dans les hôpitaux locaux.

2. Coût pour le contribuable : « Des milliards de

francs CFA » dépensés pour évacuer des personnalités du 3e âge, au détriment des « cas sociaux » et des Camerounais qui n'arrivent pas à se faire opérer ici.

3. Appel au renouvellement : « Il faut renouveler la classe politique » pour arrêter de faire peser cette

POUVOIR D'ACHAT

La FOCACO interpelle le Gouvernement sur la montée de la contrefaçon liée à la précarité

Yaoundé - Invité de l'émission Café Digital sur LPA Médias, M. AYISSI ABENA Alphonse, président de la Fédération des Organisations Camerounaises des Consommateurs FOCACO, a dressé un constat alarmant sur l'impact du faible pouvoir d'achat sur les habitudes de consommation des Camerounais.

"Le SMIC à 42 000 FCFA ne suffit pas"

Pour le président de la FOCACO, le problème central reste le manque de pouvoir d'achat. Il rappelle que "le SMIC c'est quarante-deux mille francs CFA" et s'interroge : "Quel est ce père de famille qui peut joindre les deux bouts avec quarante-deux mille francs CFA ?".

Selon lui, cette situation pousse une grande partie des ménages à se détourner des circuits de distribution officiels. "Il sera toujours obligé de regarder vers Portobello, vers la contre-

façon", explique-t-il, pour "joindre les deux bouts".

Contrefaçon : Un danger pour la santé et l'économie

M. AYISSI ABENA met en garde contre les conséquences de ce choix contraint. "Ce qui est le moins cher, souvent est danger sa santé, ça met en danger l'économie". Il ajoute que ces circuits informels "ravitaillent donc des réseaux de terrorisme, de blanchiment d'argent".

Une interpellation au Gouvernement

Face à ce cercle vicieux, la FOCACO appelle à des actions fortes de l'État. "Nous nous disons que le Cameroun, le gouvernement doit tout faire pour relever le pouvoir d'achat des Camerounais", a conclu le président.

Pour la FOCACO, relever le pouvoir d'achat est un levier direct pour protéger le consommateur, assainir le marché et lutter contre la fraude et la contrefaçon.

LE REGARD CRITIQUE SUR L'ACTUALITÉ AFRICAINE

CartonRouge : Afrique du Sud, tu as oublié qui tu es ?



Par Ferdinand NDEM,
Grand Reporter

Le Nigeria compte aujourd'hui ses morts économiques dans les rues de Johannesburg et de Pretoria. Des biens abandonnés, des boutiques pillées, des véhicules calcinés sur le bitume : voilà le spectacle désolant d'une haine fratricide. À Abuja, le gouvernement exhorte déjà ses ressortissants à recenser leurs pertes gigantesques afin d'exiger réparation. Face à cette barbarie aveugle, il est temps de briser les silences complices et de poser les mots de la colère.

1. L'ingratitude a un prix

Durant les décennies de plomb de l'apartheid, toute l'Afrique s'est levée comme un seul homme. Le Cameroun, le Nigeria, la Tanzanie, la Zambie... Nous avons ouvert nos frontières, nos maisons, nos universités et nos budgets. Nous avons caché, nourri, armé et scolarisé les militants de l'ANC pourchassés par un régime raciste.

Aujourd'hui, la réponse de la nouvelle Afrique du Sud est d'une lâcheté absolue : ce sont les enfants, les frères et les commerçants de ces mêmes alliés historiques que l'on chasse à coups de machettes. Nelson Mandela

doit se retourner dans sa tombe, lui qui rappelait avec sagesse : « *Un individu n'est pas une nation. Une nation ne devrait pas être jugée par un individu.* » Pourtant, toute une communauté est aujourd'hui lynchée pour les dérives de quelques-uns.

2. L'impérialisme économique sud-africain : l'Afrique paye, Pretoria encaisse

Pendant que l'on brûle les Nigériens, les Ghanéens ou les Zimbabwéens, les multinationales sud-africaines prospèrent en toute impunité sur le reste du continent. MTN, Shoprite, Standard Bank, FirstRand, Vodacom pompent chaque année des milliards de FCFA hors de nos économies.

Que ce soit au Nigeria, au Ghana, au Cameroun, en RDC ou en Côte d'Ivoire, ce sont nos dépôts bancaires, nos achats quotidiens et nos forfaits mobiles qui gonflent leurs bilans, affichant des chiffres d'affaires colossaux de 11,96 milliards €, 12,49 milliards € ou 10,66 milliards €. Nous les laissons vendre, s'enrichir et rapatrier leurs capitaux. Mais lorsque leurs frères s'installent chez eux, ils sont traités d'envahisseurs. Cette hypocrisie économique majeure est un aller simple vers un désastre diplomatique.

3. Le mutisme coupable

de l'Union Africaine

Où est passée l'Union Africaine ? Son silence radio est assourdissant pendant que des Africains se font lyncher par d'autres Africains. Les institutions d'Addis-Abeba savent pourtant dégaîner des sanctions immédiates lorsqu'il s'agit de crises politiques ailleurs sur le continent. Mais face à l'Afrique du Sud, l'UA chuchote, tremble et détourne le regard. Il faut le dire haut et fort : *la xénophobie est un crime contre l'Afrique, et l'inaction équivaut à de la complicité.

Attention : qui sème la xénophobie récolte la xénophobie

Aujourd'hui, c'est le Nigérien ou le Camerounais qui est traqué en Afrique du Sud. Mais que les apprentis sorciers de la haine se méfient : demain, ce sera le Sud-Africain qui sera pris pour cible au Nigeria, au Ghana ou au Cameroun. En tolérant ces exactions, nous ouvrons la boîte de Pandore. Les consommateurs africains boycotteront les produits sud-africains, les États surtaxeront leurs entreprises, et la violence appellera la violence.

Comme nous le rappelle le proverbe zoulou : « *Umunu ngumuntu ngabantu* » — une personne est une personne à travers les autres. Sans l'autre, tu n'existes pas. Les sages

bamilékés nous ont aussi avertis : « *Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre.* » L'Afrique sera la seule victime si le Nigeria et l'Afrique du Sud se déchirent.

Les exigences fermes de la FOCACO :

Face à cette dérive, la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) exige des mesures de rupture immédiates :

1. La cessation immédiate des violences xénophobes et des chasses à l'homme.

2. L'indemnisation complète et sans condition de toutes les victimes étrangères spoliées.

3. La convocation d'un sommet d'urgence de l'Union Africaine assorti de sanctions exemplaires contre les dirigeants et agitateurs qui attisent la haine.

4. L'application stricte d'un pacte de réciprocité économique : si une entreprise sud-africaine gagne de l'argent sur le continent, son pays d'origine a l'obligation absolue de protéger les Africains sur son sol.

L'Afrique n'est pas une entreprise à diviser en parts de marché ; l'Afrique est une famille. Et dans une famille, on ne brûle jamais la maison de son frère.

FONDATION CAMEROUNAISE DES CONSOMMATEURS (FOCACO) CELLULE VEILLE SANITAIRE & CONFORMITÉ

Réf :
FOCACO/RAP/2026/07-02
Date : 1er Juillet 2026
Objet : RAPPORT D'ANALYSE CRITIQUE - IZA'A JUICE SAVEUR ANANAS
À l'attention de : ANOR, MINCOMMERCE, MINSANTE, Grand Public

1. OBJET ET CADRE JURIDIQUE

Dans le cadre de sa mission de surveillance du marché, la FOCACO a analysé l'étiquetage de la boisson « IZA'A JUICE - Ananas » 1L, fabriquée par SAFVIS SA - ZI MAGZI MVAN Yaoundé, au regard de :

1. Norme Camerounaise Obligatoire NC 04 : 2000 : Étiquetage des denrées alimentaires préemballées.

2. Loi-cadre n° 2011/012 du 06 mai 2011 : Relative à la protection du consommateur au Cameroun.

2. DÉCRYPTAGE DE LA LISTE DES INGRÉDIENTS

Réf. NC 04 : 2000, Alinéa 4.1.2 : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de leur masse au moment de la fabrication.

Liste déclarée sur l'emballage :

Sucre ; Jus d'Ananas ; Eau ; Sel ; Acidifiant E330 ; Stabilisant E415 ; Conservateur E202 ; Antioxydant E300 ; Edulcorants E952, E954, E951, E950 ; Colorants E102, E120.

Constats :

1. INGRÉDIENT MAJORITYTAIRE : SUCRE : Le saccharose est classé en 1ère



position.

2. SUBORDINATION DE L'EAU : L'eau, constituant de base de toute boisson, est classée en 3ème position, après le "Jus d'Ananas".

3. ABSENCE DE POURCENTAGE EN FRUITS : Aucune mention quantitative de la teneur réelle en "Jus d'Ananas" n'est apposée en face avant ou dans la liste.

Analyse FOCACO : La formulation déclarée implique légalement que la masse de sucre incorporée est supérieure à la masse d'eau et à la masse de jus d'ananas. Le produit ne relève donc pas de la catégorie "jus", mais d'une "boisson rafraîchissante sucrée et aromatisée".

Additifs : Le produit contient 4 édulcorants de synthèse E952 Cyclamate, E954 Saccharine, E951 Aspartame, E950 Acésulfame-K, 1 conservateur E202, 1 antioxydant E300, 2 colorants E102 Tartrazine, E120 Carmin. Mention "contient un précurseur de phénylalanine" présente.

3. ANOMALIES MAJEURES ET NON-CONFORMITÉS

3.1. HYPOTHÈSE ET DANGERS : PLUS DE SUCRE QUE D'EAU

Si l'ordre d'affichage est conforme à la réalité de fabrication, le produit constitue une bombe glycémique. Risques documentés : Obésité, Diabète de type 2, Maladies car-

diovasculaires. Cette formulation est en contradiction totale avec les recommandations de l'OMS sur la réduction des sucres libres.

3.2. POURCENTAGE EN FRUITS INEXISTANT = TROMPERIE

L'utilisation de la dénomination "Juice/Jus" et des visuels d'ananas, sans indication du % réel de jus, constitue une pratique de nature à induire en erreur le consommateur moyen sur la nature substantielle du produit. Art. 3 Loi 2011/012.

3.3. DÉFAUTS D'ÉTIQUETAGE SANITAIRE

1. E102 TARTRAZINE : Colorant azoïque controversé. L'absence de l'avertissement obligatoire "Peut avoir des effets indésirables sur l'activité et l'attention chez les enfants" constitue une non-conformité aux bonnes pratiques internationales de sécurité alimentaire pédiatrique.

2. E120 CARMIN : Allergène d'origine animale reconnu. Absence de mise en valeur de l'alerte allergène sur la face principale.

3. TEXTE ARABE INVERSION : Le bloc d'information en langue arabe est imprimé de gauche à droite, avec caractères détachés et illisibles. Ex: ن ا ت au lieu de ت ا ن و ك م. Violation Art. 4 Loi 2011/012 : Droit à une information claire, loyale et lisible.

4. RECOMMANDATIONS DE LA FOCACO

4.1. AUX CONSOMMATEURS



1. S'ABSTENIR de la consommation de ce produit, particulièrement par les enfants, les femmes enceintes et les personnes diabétiques.

2. VÉRIFIER SYSTÉMATIQUEMENT l'ordre des ingrédients. Si "Sucre" est en tête, le produit n'est pas un jus.

4.2. À L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ (ANOR)

1. Procéder au retrait immédiat du certificat de conformité de la référence "Iza'a Juice Ananas" pour non-respect de la NC 04 : 2000.

2. Diligenter un contrôle inopiné au sein de l'unité de production de SAFVIS SA à Mvan.

4.3. AU MINISTÈRE DU COMMERCE (MINCOMMERCE)

1. Ordonner le retrait conservatoire immédiat de tous les lots de la référence incriminée du territoire national.

2. Engager des poursuites pour pratique commerciale trompeuse au sens de la Loi-cadre 2011/012.

4.4. AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE)

1. Prescrire des analyses toxicologiques et nutritionnelles urgentes par un laboratoire agréé afin de déterminer le taux exact de sucres totaux par litre et d'évaluer le risque lié à l'accumulation E102/E120.

Fait à Douala, le 1er
Juillet 2026.
Le Bureau Exécutif de
la FOCACO

COUPE DU MONDE

La "malédiction" de la 86ème minute pour les équipes africaines

Introduction

Trois nations africaines, trois douches froides à la même minute. Côte d'Ivoire face à la Norvège, RD Congo contre l'Angleterre, Sénégal face à la Belgique : toutes ont encaissé un but décisif à la 86ème minute. Coïncidence, manque physique, ou défaut mental ? Pour les équipes africaines encore en lice, il est temps de briser ce schéma.

1. LES FAITS : LE SYNDROME DE LA 86ÈME MINUTE

Les trois cas récents pointent un même problème :

- Côte d'Ivoire ci : But encaissé à la 86ème vs Norvège
- RD Congo cd : But encaissé à la 86ème vs Angleterre
- Sénégal sn : But encaissé à la 86ème vs Belgique

Résultat : Points perdus, éliminations précoces, et un moral en berne. Les images des joueurs abattus résument la frustration d'un continent.

2. CAUSES : POURQUOI ÇA ARRIVE À LA 86ÈME ?

A. Physique : Le mur des 85-90ème minutes

Les sélections africaines subissent souvent un déficit de préparation athlétique spécifique aux fins de match. Intensité européenne + chaleur + matches rapprochés = baisse de régime. À la 86ème, les jambes sont lourdes, le pressing chute.

B. Mental : Relâchement et gestion du score

À 5 minutes de la fin, on "compte" déjà les points. Ce relâchement mental est fatal face à des équipes européennes habituées à jouer jusqu'au 90+5.

LES EQUIPES AFRICAINES DETESTENT LA 86ÈME MINUTE ! 🤔

❌ La Côte d'Ivoire 🇳🇮 a encaissé un but à la 86ÈME MINUTE face à la Norvège ce mardi.

❌ La RD Congo 🇷🇨 a encaissé un but à la 86ÈME MINUTE face à l'Angleterre aujourd'hui.

❌ Le Sénégal 🇸🇳 a encaissé un but à la 86ÈME MINUTE face à la Belgique ce soir.

Une terrible malédiction 😞



Manque d'expérience des "money time" à très haut niveau.

C. Tactique : Banc et changements tardifs

Les coaches africains font parfois leurs changements trop tard. À la 86ème, les équipes adverses font entrer des joueurs frais, rapides, pour punir. De notre côté, la fatigue s'accumule sans solutions sur le banc.

D. Psychologique : Le poids de l'histoire

Quand la "malédiction" s'installe dans les têtes, les joueurs anticipent le pire. Un corner à la 85ème

devient une source d'anxiété au lieu de concentration. C'est un cercle vicieux.

3. RECOMMANDATIONS : POUR LES ÉQUIPES ENCO- RE EN LICE

A. Sur le plan Physique

1. Travail PMA spécifique : Intégrer des ateliers "85-95ème minute" à l'entraînement. Répéter des situations de fin de match avec fatigue simulée.

2. Gestion de l'hydratation et récup : Cryothérapie, sommeil, nutrition ciblée entre les matchs pour garder du jus

jusqu'au bout.

B. Sur le plan Mental

1. Préparateur mental obligatoire : Travailler la "résilience minute 80-90". Scénariser : "On mène 1-0 à la 85ème, que faisons-nous ?"

2. Leader sur le terrain : Désigner 2-3 "gardiens du temps" dont le rôle est de ralentir, parler, recadrer l'équipe dans les 10 dernières minutes.

C. Sur le plan Tactique

1. Changements anticipés à la 75-78ème : Faire entrer du sang neuf avant la chute, pas après le but. Milieux récupérateurs + défenseurs rapides prioritaires.

2. Plan de jeu "Fin de match" : Bloc bas compact, sorties de balle propres, fautes intelligentes pour couper le rythme. Finir le match, ne pas le jouer.

D. Sur le plan Collectif

1. Casser la narrative : Staff, médias, joueurs doivent arrêter de parler de "malédiction". Remplacer par : "Nouvelle règle : on est injouables après la 85ème."

2. Vidéo + Feedback immédiat : Analyser les 3 buts de la 86ème dès le lendemain. Montrer aux joueurs que c'est corrigeable, pas fatal.

Conclusion

La 86ème minute n'est pas une malédiction. C'est un test de préparation, de caractère et de gestion. Les équipes africaines ont le talent pour rivaliser 85 minutes. Il faut maintenant apprendre à gagner les 5 dernières.

Pour celles encore en course : le match ne finit qu'au coup de sifflet final.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réalités hospitalières au Cameroun : la FOCACO soutient le cri d'alarme de la Sénatrice Françoise PUENE

La Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO), organisation de défense des droits des consommateurs et membre de l'Alliance Internationale des Organisations de Patients (IAPO), a pris connaissance avec un vif intérêt de la récente sortie médiatique d'une honorable Sénatrice de la République, ainsi que des réactions politiques qui ont suivi, notamment celle du député Cabral Libii.

Face à la controverse née de la dénonciation de la pénurie récurrente de matériel médical de base — y compris des consommables aussi élémentaires que les seringues — dans nos formations sanitaires publiques, la FOCACO tient à apporter une clarification essentielle, dictée par la réalité quotidienne des usagers du système de santé camerounais.

1. Un cri du cœur qui reflète la dure réalité du terrain

La FOCACO salue le courage politique et l'honnêteté intellectuelle de Madame la Sénatrice. Loin de verser dans le « *populisme* » ou la « *caricature* », ses propos agissent comme l'écho fidèle des alertes que notre fondation, les citoyens et les associations de patients ne cessent de lancer.

Les usagers eux-mêmes le martèlent au quotidien : « *C'est le cas dans certains hôpitaux. Ils exigent que vous veniez avec votre propre matériel ou alors que vous achetiez sur place.* »

Affirmer que les patients et leurs familles sont quasi systématiquement contraints d'acheter eux-mêmes, dans les pharmacies de rue ou de garde, les seringues, le coton, l'alcool, les gants et les kits d'accouchement avant toute prise en charge n'est pas une contre-vérité : c'est le vécu documenté des Camerounais. Nier cette rupture de stock chronique des consommables de premier besoin revient à occulter la détresse des usagers.



2. Une distinction nécessaire entre investissements et accès réel aux soins

La FOCACO ne méconnaît pas les efforts consentis par l'État, ni les initiatives du Ministère de la Santé Publique concernant la modernisation de certains plateaux techniques ou la construction de nouvelles infrastructures hospitalières. Cependant, une infrastructure moderne reste une coquille vide pour le patient si les intrants de base font défaut au moment de l'urgence.

Le véritable défi du système de santé ne se limite pas à l'exode des compétences, si préjudiciable soit-il ; il réside d'abord dans la gouvernance des stocks, l'accessibilité financière des soins et l'application effective du principe de l'humanisation des soins, cher aux usagers.

3. Appel à un débat constructif sans corporatisme politique

En sa qualité de membre de l'IAPO, la FOCACO rappelle que le droit à la



santé est un droit fondamental axé sur le patient. Le débat public sur la santé ne saurait être confiné à des postures politiciennes ou à une opposition stérile entre majorité et opposition. Quand un parlementaire, d'où qu'il vienne, formule un constat qui rejoint la souffrance du peuple, sa parole doit être entendue comme un levier d'action et non comme un sujet de recadrage injustifié.

La FOCACO réaffirme son soutien indéfectible à toute voix institutionnelle qui s'élève pour porter les revendications légitimes des patients. Nous invitons l'ensemble des acteurs politiques et administratifs à substituer la culture du déni par celle de l'écoute et de la redevabilité, afin de bâtir un système de santé réellement protecteur pour chaque consommateur camerounais.

Fait à Douala, le 28 juin 2026

(é) Alphonse AYISSI ABENA

Président Exécutif FOCACO

Alerte WhatsApp :

+237 699 528 706